



Un nouveau nom pour vos informations municipales... Le Voyacais ! Il s'est imposé tout seul
Bonne lecture

L'édito

C'est l'automne, la végétation reprend un peu de couleurs après les grosses chaleurs. C'est la saison des dernières tontes.

Le confinement s'étant déroulé pendant le printemps, période au cours de laquelle la végétation prend le plus d'ampleur, le village avait semblé livré à lui-même, la nature avait repris ses droits.

Après plusieurs semaines d'activité réduite, Vincent, aidé par des TIG (personnes effectuant des travaux d'intérêt général) a repris progressivement le nettoyage et l'entretien nécessaires des voies communales et des espaces verts.

Avant les années 70, les produits phytosanitaires n'étaient pas encore utilisés. Les herbes hautes étaient très présentes avec quelques désagréments comme par exemple la présence de tiques et de serpents. L'arrivée des herbicides a permis un désherbage rapide et efficace.

Comme vous le savez, ces produits phytosanitaires sont dorénavant interdits et le désherbage de la commune est devenu problématique. Il existe bien des produits écologiques, mais ceux-ci ont une efficacité plus lente et ne donnent pas forcément un résultat garanti. Nous devons nous habituer à côtoyer les « herbes sauvages », sans toutefois laisser les herbes envahissantes fleurir puis grainer..., et à reprendre la paire de gants et la binette.

Depuis septembre 2019 le nettoyage de la voirie se fait également par un balayage mécanisé effectué par la société NCI Environnement ; 4 interventions sont programmées par année.

La mairie veille au bon entretien du cimetière et le désherbage y a été fait. Nous vous rappelons toutefois que si les allées principales sont à la charge du service technique de la commune, les terrains ayant fait l'objet de concession doivent être entretenus par les familles.

Enfin, suite à des plaintes justifiées concernant l'ancienne route qui desservait Surgères (à la sortie de Vouhé, où se garent les gendarmes), souvent souillée par des débris et gravas déposés par des personnes inciviles, la mairie a pris la décision de condamner cette voie par de gros rochers obstruant ainsi chacune des extrémités.

Garder un village propre et coquet c'est l'affaire de tous.

Votre Conseil municipal



Comme nous vous l'avions annoncé précédemment dans les « Infos Municipales » de septembre, tous les mois chacun des membres du Conseil Municipal dressera son portrait : ce mois-ci Brigitte Diot-Besnier, 1^{er} adjoint, s'est prêtée au jeu.

« Faisons connaissance

Mon époux et moi-même habitons Vouhé depuis 5 ans ; nous avons été tout de suite bien accueillis, nous nous sommes donc intégrés très aisément. Nous sommes très attachés à notre village.

J'ai 67 ans, je suis retraitée après avoir été en activité pendant plus de 40 ans.

Au cours de ma carrière professionnelle j'ai eu plusieurs métiers : comptable, documentaliste, assistante juridique, assistante de direction.

Dans un premier temps ce fut dans l'import-export, la médecine du travail, un cabinet d'architectes ; ensuite pendant une dizaine d'années j'ai côtoyé le monde du sport mécanique; puis j'ai intégré le groupe Claude Carrère (télévision, éditions Michel Lafon) pendant quelques années. En fin de carrière mon dernier employeur a été la formation professionnelle.

J'étudie le violoncelle depuis 4 ans ; pratique la marche nordique aussi régulièrement que possible, j'aime cuisiner pour ma famille et mes amis.

J'ai sillonné l'Afrique, j'ai visité New-York, ville fascinante et j'ai crapahuté au Yémen, pays magnifique, malheureusement en guerre actuellement.

Je suis très sensible à la défense des droits des femmes.

Je préfère la conviction et l'adhésion à l'autorité. Je suis inquiète pour notre planète.

Dans l'association Vouhé en Fête j'assure le secrétariat et participe à l'organisation des vide-greniers, balades gourmandes, dîners concerts... événements auxquels vous répondez présents.

En acceptant de rejoindre Thierry Blaszezyk, j'ai souhaité mettre mes connaissances et mon expérience au service de Vouhé. Je suis consciente que cette fonction demande d'être à l'écoute des habitant(e)s pour analyser au mieux leurs besoins et leur venir en aide dans la mesure du possible. Mon engagement est motivé par ma volonté de participer à la vie de ma commune, d'apporter ma contribution en ayant toujours à l'esprit les intérêts de la collectivité.
Belle journée à vous. »



Rencontres avec les Sénateurs

Mme Corinne Imbert et Mr Daniel Laurent, sénateurs LR de la Charente Maritime, ont souhaité rencontrer les maires des petites communes afin de présenter leur ambition pour défendre la Charente-Maritime au Sénat et d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de celles de leurs administrés. Reçus le 15 septembre dans la salle du conseil de la mairie, ils ont longuement échangé avec Thierry Blaszezyk, les déléguées sénatoriales, Sophie David et Gaëlle Robin, ainsi que les adjoints, Brigitte Diot-Besnier, Isabelle Proteau, et Eric Lavergne, sur les difficultés rencontrées au quotidien dans la gestion d'une petite commune rurale. Plusieurs thèmes ont été abordés : les dotations de l'état, les subventions, l'intercommunalité...

Une autre rencontre avait eu lieu à Marsais avec le sénateur Bernard Lalande PS qui a tenu à rendre compte à tous les élus de Charente Maritime de son activité parlementaire.

Le Sénat détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée Nationale et défend les intérêts des communes, des départements et des régions.

Les élections sénatoriales ont eu lieu le dimanche 27 septembre.

« Mme Corinne Imbert et Mr Daniel Laurent ont été réélus sans difficulté. Le maire PS de Marennes, Mickaël Vallet, bat le sénateur sortant Bernard Lalande. » Sud-Ouest – 27/09/2020

La sécurisation des voies

La mairie a adressé un courrier à l'attention de Mr Dominique Bussereau, Président du département de la Charente Maritime, dans lequel elle expose son souhait de sécuriser la départementale 108 qui traverse la commune. Plusieurs habitants se sont plaints du trafic important et de la vitesse excessive des véhicules malgré l'installation de deux ralentisseurs et des panneaux limitatifs à 30 km/h. Ce courrier rappelle également la demande faite il y a quelques années sur la nécessité d'un rond point au carrefour de la rue de la Laiterie et de la départementale 115 (zone artisanale Le Cluseau) ; plusieurs accidents y ont eu lieu depuis la création de cette route départementale.

La chasse

La période d'ouverture générale de la chasse est fixée dans le département de la Charente-Maritime du 13 septembre 2020 à 8h00 au 31 janvier 2021 au soir. Les jours autorisés sont les dimanches et jours fériés et ce jusqu'au 1^{er} décembre 2020, ensuite ce sera tous les jours jusqu'au 31 janvier 2021.

Fédération Départementale des Chasseurs FDC17 : www.chasseurs17.com

Nos recommandations à l'attention des promeneurs : respecter les sentiers balisés ; porter des vêtements de couleur vive pour signaler sa présence ; tenir compte des panneaux « chasse en cours » qui avertissent d'une action de chasse.

La fibre

La mairie a été contactée pour un diagnostic de son matériel de téléphonie dans le cadre du Plan France Très Haut Débit.

Le projet de couverture en Très Haut Débit pour toute la Charente Maritime devrait s'achever fin 2022. Des retards ont été évoqués dus à la Covid 19 ; la finition des travaux qui ont laissé des fils apparents est prévue au cours de l'année 2021.

« La Charente Maritime est le département où le déploiement du réseau progresse le plus vite au niveau national » article de Sud Ouest du 29/06/2020 (en dernière page)

www.charentemaritimetreshautdebit.fr/actualites

La déchetterie : retours de la réunion du 2 octobre

Suite au courrier que la mairie avait adressé à Cyclad, une réunion a rassemblé, le 2 octobre dans leurs locaux, plusieurs élus concernés par la fermeture annoncée de la déchetterie de Vouhé.

Les arguments présentés par Cyclad

Le parc de déchetteries est aujourd'hui beaucoup trop large sur la communauté de communes Aunis Sud qui en compte 6 : La Devise, Aigrefeuille d'Aunis, le Thou, St Saturnin du Bois, Vouhé et Surgères.

Par ailleurs, les déchetteries doivent se moderniser et, d'après un constat national, il est nécessaire de créer de nouveaux outils complémentaires des déchetteries plus grandes, moins nombreuses, moins coûteuses, situées à moins de 15 km ou 10 mn des usagers.

Cyclad n'étant pas éligible aux subventions de l'ADEME (agence de la transition écologique) une nouvelle répartition permettrait de ne pas augmenter les impôts.

Les sites de La Devise et St Saturnin seraient ouverts à mi-temps ; fusion des sites de Le Thou et Aigrefeuille d'Aunis ; fermeture du site de Vouhé pour une requalification en un site de filière bois. La communauté de communes Aunis Sud ne compterait plus ainsi que 4 déchetteries.

Pour exemple la communauté d'agglomération de la Rochelle passe de 13 à 5 déchetteries

Les arguments des élus présents

Le Maire de Vouhé réplique que tout ne doit pas être ramené à une question d'argent. Il prend pour exemple l'agence de la poste de Vouhé qui a un certain coût mais qui reste ouverte pour le service qu'elle rend aux habitants. Il convient de maintenir de l'humain dans la ruralité, de ne pas concentrer tous les services à Surgères au détriment des habitants des villages avoisinants. Sans être opposé au projet de filière bois, il serait bon d'essayer de trouver une solution plus nuancée. L'optimisation du site de Vouhé avait déjà été discutée et prévue, mais depuis 6 ans rien n'a été fait.

Un élu de St Georges du Bois constate qu'il y a 2 h d'attente à Surgères depuis la fermeture de Vouhé, d'où l'apparition de dépôts sauvages.

Le Maire de Puyravault constate également la prolifération de dépôts sauvages et estime qu'il est difficile de supprimer ainsi un service de proximité du jour au lendemain. Il propose de trouver une solution intermédiaire concernant les gravas et les déchets verts qui sont les plus déposés sur le site de Vouhé ; ouverture restreinte, voire une orientation qui soit complémentaire avec Surgères. Il remarque également beaucoup plus de passages de véhicules avec bennes et remorques au cœur de son village.

Une évolution est encore possible ; Cyclad étudierait, en concertation avec Suez, la possibilité de garder la collecte des déchets verts à Vouhé.
La décision finale appartient à la CDC.

Le brûlage

La fermeture provisoire de la déchetterie de Vouhé, due à la Covid 19, n'autorise pas le brûlage des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Les principales décisions du conseil municipal du 2/09/2020

Congés et autorisations spéciales d'absence pour les agents

Le Conseil décide d'adopter les modalités d'octroi d'autorisation spéciales d'absences aux agents de la collectivité :
vote : 13 voix pour / 2 voix contre

Souscription du contrat avec la société Illiwap

Le Conseil décide à l'unanimité d'opter pour le contrat « premiers pas » au tarif de 150 € TTC par an.

Droit de préemption urbain

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption sur deux immeubles situés respectivement « rue de la mairie » et « rue du stade ».

Le prochain Conseil Municipal est programmé le mercredi 14 octobre 2020 à 19h45 en Salle du Conseil
Retrouvez l'intégralité du Compte Rendu sur le site internet

Carnet Voyacais

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à Jules Daniaud né le 10 septembre 2020

Mariage

Sophie Rautureau et Thomas Bonnin ont échangé leur consentement le 3 octobre 2020

PACS

Sarah Antonutti et Maxime Peronnet se sont pacés le 29 août 2020

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour tous (particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Le repas des aînés

Comme tous les ans la mairie organise le repas des aînés à la salle des fêtes ; cette année la date retenue est le 28 novembre à 12h30. Si vous souhaitez y participer nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie, au plus tard le 1^{er} novembre. Nos convives doivent avoir fêté leurs 65 ans au cours de cette année ; leurs conjoints sont gracieusement invités.

Toutefois, la mairie s'autorise à annuler ce repas si les conditions sanitaires deviennent difficilement applicables.

L'association « la Joie de vivre à tout âge »

Le yoga/pilâtes a lieu désormais à la salle du Club House (près du stade) le mercredi de 17h à 18 h. Les autres activités du jeudi ont toujours lieu à la salle des fêtes de 14 h à 18 h.

Le port du masque est obligatoire à l'arrivée et au départ ; les différentes mesures sanitaires sont respectées.

Petites annonces

Mr Gérard Brousset remercie chaleureusement Mme Janet Godkin de lui avoir gentiment donné des poutres pour sa piste de boules. Il remercie également la mairie pour avoir passé son annonce.
Vous pouvez déposer vos annonces à la mairie ; elles seront étudiées par la commission communication.

**Vous retrouverez ces informations sur le site internet www.mairie.vouhe17@orange.fr
géré par notre webmaster Ketsia.**

L'application Illiwap, gérée par Lindsay, vous alerte sur les informations urgentes

La fibre avance à grande vitesse

TRÈS HAUT DÉBIT La Charente-Maritime est le département où le déploiement du réseau progresse le plus vite au niveau national

Frédéric Zabalza
f.zabalza@sudouest.fr

Charron, Les Essards, Romegoux, Saint-Augustin, Saint-Pierre et Saint-Georges-d'Oléron, Chaniers, Pérignac, Bougneau, Matha, Blanzac-lès-Matha. Ces communes font partie, depuis peu, des 100 communes raccordées au réseau très haut débit dans le cadre du déploiement initié par le Département de la Charente-Maritime, en dehors des agglomérations (La Rochelle, Saintes, Rochefort, Royan).

Confié à Orange via sa filiale Charente-Maritime Très Haut Débit, le chantier, dont l'objectif est de poser 270 000 prises pour couvrir 100 % du territoire d'ici à 2022, a progressé à grande vitesse ces derniers mois. Au point que la Charente-Maritime a été classée, par le cabinet Tactis, numéro 1 national en nombre de prises très haut débit produites. « Le train est à l'heure. C'est assez rare pour les grands projets publics », sourit Jean-Benoît Leclercq, directeur de Charente-Maritime Très Haut Débit, filant une métaphore ferroviaire qui ne sera pas pour déplaire au président Dominique Bussereau.

Conséquences de la crise

Malgré le confinement lié à l'épidémie de Covid-19, le Département est même en pointe sur la création de prises depuis cinq trimestres. « C'est bon signe pour

À ce jour,
60 000 prises
ont été livrées
sur les
270 000,
soit 22 %, et
138 500 autres
sont en cours
de réalisation

notre délégation de service public », observe Jean-Marie Roustit, vice-président du Conseil départemental en charge du dossier. Le contexte sanitaire a toutefois ralenti de moitié le déploiement entre mars et mai, sans pour autant mettre le chantier à l'arrêt. Charente-Maritime Très Haut Débit (465 salariés) et le Département ont contribué à atténuer l'impact de la crise en



Jean-Benoît Leclercq (à gauche) et Jean-Marie Roustit. PHOTO F. Z.

Free arrive, les autres vont suivre

Le 1^{er} juillet, Free fera son apparition sur le réseau très haut débit de la Charente-Maritime. Ce sera le second opérateur, après Orange, à commercialiser ses services dans le département. SFR et Bouygues suivront, certainement au cours de cette année. « C'était une grande inquiétude de savoir si les opérateurs répondraient présents. Car si on crée un réseau et que personne ne vient l'exploiter, c'est un vrai problème. Cette arrivée est donc une très bonne nouvelle, même pour Orange, car cela crée de l'émulation », estime Jean-Marie Roustit.

La Charente-Maritime fera ainsi partie des sept seuls départements en France (pour l'instant) où les habitants raccordés au très haut débit auront le choix entre les quatre opérateurs nationaux.

aidant les entreprises concernées (raccourcissement des délais de paiement, prise en charge de surcoût). « La crise a montré l'importance d'avoir le très haut débit, notamment pour le télétravail. Les ventes sur le réseau ont d'ailleurs explosé. Aujourd'hui, c'est aussi important qu'avoir l'électricité », assure Jean-Benoît Leclercq.

Zones blanches

À ce jour, 60 000 prises commercialisables ont été livrées sur les 270 000, soit 22 %, et 138 500 autres sont en cours de réalisation. Le reste est à l'étude. Quelques zones blanches demeurent ainsi, notamment en Haute-Sain-

tonge, autour de Lorignac, Mirambeau, Saint-Genis-de-Saintonge, vers Aulnay-de-Saintonge, Taillebourg ou encore Thénac. « C'est une question d'équilibre. On a tenu compte à la fois de la qualité de l'ADSL et des obligations économiques de notre délégataire », explique Jean-Marie Roustit.

Le montant du déploiement du très haut débit en Charente-Maritime s'élève à 326,4 millions d'euros, dont 280 millions financés par Orange. L'État et l'Union européenne (28 millions d'euros), le Département (12 millions d'euros) et la Région Nouvelle-Aquitaine (5,3 millions d'euros) se partagent le reste de la facture.

